



Enseignants de l'Unsa Toulouse

Un syndicat de la maternelle au lycée

Compte-rendu: groupe de travail académique

Évolution de la carte des postes de CTX et d'ATCT

9 décembre 2013 – Rectorat

Présents: Vincent Denis (SGA), Laurent Mach & Myriam Ténani (DOS), Eric Szmata (DAFPIC), Didier Vanderperre (IA-IPR STI2D), Bernard Royannais (IA-IPR STI2D), Marc Solignac (IEN-ET), Mme Rufas (DPE4), 2 représentants FSU, 1 représentant du SGEN CFDT, 2 représentants Unsa Education (SE-UNSA et SNPCT-UNSA) : Cyril LEPOINT & Géraldine LAVABRE.

Ordre du jour: Analyse de la proposition du barème théorique du nombre de postes par établissement.

Document présenté: outil d'aide à la décision pour effectuer des ajustements entre établissements. Ce type d'outil est déjà utilisé pour d'autres postes : infirmières, ...

On peut s'appuyer sur ce type d'outil mais cet outil ne générera pas strictement les décisions. Pour les établissements baissant à 0,5 CTX, le CTX restera en poste sur son lycée et des charges complémentaires pourront lui être attribuées dans un établissement voisin.

Il y a 110,5 ETP de chefs de travaux et assistants dans l'académie. **Il ne doit plus y avoir 2 CTX dans le même EPLE: les postes complémentaires seront des ATCT.**

Les demi-postes sans support d'ATCT seraient tous des enseignants complétant leurs services. Cela pose un problème hiérarchique, notamment quand il n'y a pas de CTX en poste dans l'établissement. Dans ce cas, ces collègues **sont coordonnateurs de filières et non pas ATCT !**

Les filières industrielles et Hôtellerie n'auront pas une pondération supérieure par rapport au tertiaire et au sanitaire et social. Le vœu du Rectorat est que le pilotage du CTX soit pédagogique. L'administration tient compte de la diversité des filières dans un établissement et du volume d'élèves.

L'Unsa Education proteste: il y a quand même un problème sur la gestion et la maintenance des machines, notamment sur les filières professionnelles... Certaines problématiques ne sont donc pas prises en compte.

Néanmoins, malgré le barème, certains établissements seront stabilisés au niveau des postes car on ne peut pas envisager (sauf exception) qu'il y ait moins d'1 CTX dans certains établissements.

Parfois, une dotation supplémentaire peut être attribuée au titre de la RH. Certains départs pourraient également ne pas être remplacés.

Même si elles ne sont pas prises en compte, il faut se rappeler des établissements ayant des CPGE.

L'UNSA Education revient sur la prise en compte de la gestion des plateaux techniques pour un CTX dans les filières industrielles et sur son implication au niveau de la sécurité.

Les CTX tertiaire ne sont, en général, pas assignés à la mission de sécurité. **Cette mission de sécurité sur les plateaux techniques pourrait être prise en compte dans le calcul des postes en créant une colonne «responsable sécurité». Le Rectorat accède donc en séance à la demande de l'Unsa Education,**

Sur les objets confectionnés, toute la procédure et la validation des objets sont à la charge des CTX (avec les intendants pour la partie administrative), notamment dans l'automobile, le bâtiment, l'hôtellerie. Cela justifierait une valorisation car ces dossiers s'ajoutent à la charge de travail.

La notion de l'extension de mission dans la cadre des 0.5 CTX doit être clarifiée par la Rectrice, et doit passer au-dessus du chef d'établissement afin de légitimer, par exemple, les déplacements des CTX.

Heures de coordinations tertiaires: on ne sait pas si cela va continuer à exister. Le Ministère a indiqué que des «heures d'enseignements» seraient affecté en HP ou HS. Si la charge est trop importante, ces heures pourraient aussi prendre la forme d'une indemnité. **L'Unsa Education demande un fléchage précis afin que ces moyens soient bien utilisés pour la coordination.**

L'outil pour définir la future carte des postes sera adressé aux chefs d'établissement d'ici peu. **Le CTA du mois de mars (DGH) décidera de l'implantation des postes à la prochaine rentrée scolaire, un GT sera organisé en janvier ou février 2014 qui proposera une carte des postes.** Cependant, cet outil sera présenté au CTA de janvier pour acter les principes.

Si l'enveloppe reste telle quelle, un redéploiement est à envisager.

Géraldine Lavabre & Cyril Lepoint

Unsa Education



Le Service Public
au **coeur**